

Cahier des charges

Titre

Favoriser l'interopérabilité des données issues de la surveillance des PFAS

Porteur

Le service SRSEDPD de la DGPR¹.

Acteurs concernés par le projet

Directions d'administrations centrales concernées par la surveillance de PFAS (émissions, contamination des milieux, ...) et disposant de bases de données : DGPR, DGS, DGAI, DGAC, DGALN-DEB, etc.

Contexte

Contexte général

Les substances per- ou polyfluoroalkyles (PFAS) sont une large famille de plus de 4000 composés chimiques. Elles présentent de nombreuses propriétés (antiadhésives, imperméabilisantes, résistantes aux fortes chaleurs, etc.) qui ont encouragé leur fabrication puis leur utilisation par de multiples secteurs industriels depuis les années 1950. Les PFAS sont des molécules très persistantes, largement répandues dans l'environnement et représentent, en effet, un enjeu de santé publique et environnementale.

Pour structurer les actions en réponse à ces préoccupations grandissantes, le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires a publié le 17 janvier dernier un [plan d'action ministériel sur les substances per- et polyfluoroalkylées \(PFAS\)](#).

Ce plan d'action vise notamment à améliorer la connaissance des rejets et de la contamination des milieux, en particulier des milieux aquatiques, pour réduire l'exposition des populations.

Etant donné les préoccupations liées à cette famille de substances, plusieurs campagnes de surveillance dans les différentes matrices sont actuellement en cours et notamment :

- Captages d'eau potable (DGS)
- Masses d'eau (eaux de surface et eaux souterraines) (DGALN-DEB)
- Rejets aqueux des ICPE (DGPR)
- Denrées alimentaires (DGA)

Les différentes campagnes de surveillance vont générer un très grand nombre de données sur l'ensemble du territoire national portant sur de nombreuses substances et plusieurs matrices.

Actuellement, chaque campagne de surveillance est portée par un service ministériel et les données sont collectées dans des bases de données spécifiques administrées par ces services ou des opérateurs au moyen de SI dédiés.

¹ La DGPR pourra bénéficier d'un appui méthodologique ponctuel de la part du GD4H et de l'expérience acquise par le BRGM sur l'interopérabilité des bases de données.

Objectifs

L'accessibilité de ces données de façon partagée pour les directions d'administration centrales et leurs services déconcentrés est essentielle pour leur permettre d'être efficaces dans :

- L'analyse partagée de la situation nationale et des situations locales en matière de PFAS ;
- La conception et la mise en œuvre, sur la base de ces analyses, de mesures de gestion adaptées afin de réduire les risques associés à ces substances ;
- La production de réponses argumentées et cohérentes entre elles aux sollicitations nationales ou locales.

Des demandes d'accès aux données ont également été formulées par les collectivités territoriales, et les associations. La mise à disposition d'une partie au moins des données auprès de ces parties prenantes et du grand public pourrait être un objectif secondaire du dispositif, qui répondrait en outre aux obligations réglementaires de mise à disposition de telles données (sans nécessiter d'extraction et de mise en forme « à façon » pour répondre à chaque demande par les services de l'Etat).

Problématique adressée

Comment croiser et faciliter la réutilisation des diverses données existantes sur les PFAS ?

Besoins utilisateurs

Qui sont les utilisateurs ?

Toutes les personnes utilisant actuellement des données sur les PFAS et qui souhaitent les croiser entre elles :

- En priorité :
 - Les administrations centrales concernées : DGPR, DGS, DGAL, DEB, DGSCGC, Ministère des Armées, DGAC
 - Les services déconcentrés mobilisés localement : Préfectures, DREAL/ DEAL/ DRIEAT, DRAAF, DDPP...
 - Les opérateurs de l'Etat mobilisés : Anses, Ineris, BRGM, Santé Publique France
- A titre secondaire :
 - Les collectivités territoriales (élus et services techniques)
 - Le grand public.

Quels sont leurs besoins ?

- Demande de transparence des citoyens et des élus locaux
- Répondre au besoin de coordination entre des DACs et entre services déconcentrés (DREAL, ARS, DDPP)

Attendus

Livrable(s)

Un outil permettant de rendre les différentes bases de données d'intérêt interopérables (d'un point de vue technique et sémantique), de sorte à pouvoir croiser les informations de plusieurs sources de données.

Sur la base d'un diagnostic préalable des bases de données à considérer et des recommandations en émanant, l'outil visé pourrait, en rendant les bases interopérables, rendre également possible :

- Le développement de requêtes types permettant d'automatiser l'export de données selon plusieurs caractéristiques : sur un PFAS donné ou sur une sous-famille de PFAS, sur une zone géographique donnée, etc.
- Eventuellement, la cartographie de données provenant de plusieurs sources distinctes avec possibilité de mise à jour régulière.

Suite envisagée

Produire une cartographie des mesures issues des campagnes de surveillance.

Données mobilisées

BDD/SI préexistants bancarisant des données relatives aux PFAS :

- SISE-EAUX d'alimentation : résultats d'analyses des EDCH – **DGS**
- Naiades : résultats d'analyses des eaux de surface et autres données – **DEB**
- GIDAF : données issues de l'autosurveillance des émissions des ICPE – **DGPR**
- BSS : données sur les ouvrages souterrains (forages, sondages, puits et sources) – **BRGM**
- ADES : données sur les eaux souterraines – **BRGM**
- SIGAL : données issues des actions sanitaires conduites dans le cadre des PSPC (plans de surveillance et de contrôle des denrées alimentaires et de l'alimentation animale) - **DGAL**
- BDSolU : bancarise des analyses chimiques de sols prélevés en milieu urbain - **BRGM**

NB : la liste est non-exhaustive et pourrait faire l'objet d'ajouts ultérieurs.